

**« L'ÉDUCATION POUR TOUS POUR APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE :
contenus et stratégies d'apprentissage – problèmes et solutions »**

Centre international de conférences,

Genève 5-8 septembre 2001

**CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS D'ACTION
ISSUES DE LA 46^{ème} SESSION
DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION**

PREAMBULE

1. Le Bureau International d'éducation, en tant que centre spécialisé de l'UNESCO sur les contenus, les structures et les méthodes de l'éducation, a organisé la 46^{ème} session de la Conférence internationale de l'éducation à Genève du 5 au 8 septembre 2001.

2. Plus de six cents participants, dont quatre vingt ministres et dix vice-ministres de l'éducation provenant de cent vingt sept Etats membres de l'UNESCO ont pris part aux débats, aux côtés de représentants de neuf organisations intergouvernementales, de treize organisations non gouvernementales et de trois fondations.

3. L'objectif d'intensifier et d'enrichir le dialogue au niveau des politiques de l'éducation sur les problèmes et les perspectives de solution en vue d'améliorer la qualité de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble a été largement atteint. Les conclusions et les propositions d'action qui suivent présentent les points saillants des débats et des travaux préparatoires (Netforum, messages des ministres, rapports nationaux, bonnes pratiques, etc.). L'ensemble sera mis en valeur dans le rapport général, les rapports des ateliers ainsi que dans les autres documents qui seront publiés après la Conférence.

4. Ces conclusions, adoptées le 8 septembre 2001, sont issues des grands débats, des sessions plénières et des six ateliers organisés au cours de la Conférence. Elles sont destinées aux gouvernements, aux organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales, aux enseignants et aux organisations de la profession enseignante, aux médias et à tous les acteurs dans la Société civile qui déploient des efforts pour améliorer la qualité de l'éducation, favoriser le dialogue et développer la capacité de vivre ensemble.

A. LES DEFIS

5. Etant donné l'énorme complexité des problèmes auxquels font face toutes les sociétés, notamment la mondialisation, des inégalités intolérables entre et au sein des pays, apprendre à vivre ensemble, concept forgé par la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, s'impose comme une nécessité dans toutes les régions du monde.

6. L'un des défis majeurs posés aux systèmes éducatifs reste celui d'assurer et de respecter le droit à l'éducation pour tous. Cependant le droit pour les enfants d'accéder librement aux écoles est loin d'être respecté partout dans le monde, spécialement dans les pays qui vivent des situations de guerre, d'occupation, de violences et d'intolérance.

7. L'appel à l'éducation pour résoudre les défis qui se posent aux sociétés n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, les attentes se font aujourd'hui beaucoup plus pressantes, donnant le sentiment que l'éducation peut, à elle seule, résoudre les problèmes rencontrés dans les pays et sur le plan international.

8. L'éducation formelle et l'éducation non formelle sont des outils indispensables pour engager et promouvoir des processus de construction durables de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, mais elles ne peuvent à elles seules apporter des solutions à la complexité, aux tensions, voire aux contradictions du monde actuel.

9. Il s'avère cependant essentiel, comme l'ont souligné la Déclaration de Jomtien et le Cadre d'action de Dakar, d'accompagner les efforts de développement de l'éducation aux niveaux national et international par des stratégies globales pour l'éradication de la pauvreté et pour la participation à la vie politique, sociale et culturelle.

10. La réalisation de l'objectif d'éducation pour tous va au-delà de l'effort de scolarisation universelle. Dans le contexte de chaque pays, la recherche de la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités, le respect de la diversité culturelle et l'accès à une société du savoir, que peuvent faciliter les technologies de l'information et de la communication, seront réalisés grâce à des politiques focalisées sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

11. Ces politiques doivent surmonter les obstacles dus aux inégalités d'accès et aux risques d'exclusion dans le domaine des langues et celui des sciences et des technologies. – En ce qui concerne les langues, on constate que la réalité, dans de nombreux pays, est plurilingue, bien qu'une seule langue figure comme langue officielle de communication. – S'agissant des sciences et des technologies, spécialement celles de l'information et de la communication, le fossé se creuse du fait de l'inégalité d'accès aux avancées les plus récentes.

B. POLITIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

12. Partout dans le monde, se manifeste la volonté de nombre de gouvernements et d'enseignants d'adapter les contenus, les structures et les méthodes de l'éducation aux défis évoqués ci-dessus.

13. L'expérience des politiques et des pratiques éducatives, mettent en lumière la nécessité de considérer les réformes davantage comme des processus que des produits. Ces dernières peuvent naître aussi bien des décisions gouvernementales que des initiatives des autres parties

prenantes. La manière dont elles sont mises en œuvre, par la mobilisation de tous les acteurs, est aussi importante que le contenu.

14. Des accords fondamentaux au sein de la communauté internationale existent quant aux lignes d'action susceptibles de promouvoir la capacité et la volonté de vivre ensemble. Les responsables nationaux des politiques éducatives affirment clairement leur détermination à poursuivre la mise en œuvre des ces accords.

15. L'évaluation des processus de réformes et des « bonnes pratiques », si elle fait ressortir les conditions propres à chaque contexte culturel, permet également de dégager certaines caractéristiques communes.

C. PROPOSITIONS D'ACTION

16. Le large éventail des pratiques didactiques et pédagogiques relatives le « vivre ensemble » appellent à être davantage connues, plus largement diffusées et exploitées en vue de renforcer les capacités endogènes des pays.

17. Un effort important de formation au dialogue politique s'avère indispensable pour atteindre l'objectif majeur de l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous.

18. Les processus de réforme devraient être poursuivis ou entrepris dans les domaines suivants :

✘ Les contenus

En adaptant les curricula et en mettant à jour les contenus, de manière à tenir compte : des changements économiques et sociaux engendrés, en particulier, par la mondialisation, les migrations, et la diversité culturelle ; de la dimension éthique des évolutions scientifiques et technologiques; de l'importance croissante de la communication, de l'expression, de la capacité d'écoute et de dialogue, tout d'abord dans la langue maternelle, puis dans la langue officielle du pays ainsi que dans une ou plusieurs langues étrangères ; de l'apport positif que peut apporter l'intégration des technologies dans les processus d'apprentissage.

En développant non seulement des approches – disciplinaires mais aussi interdisciplinaires – et des compétences.

En encourageant et en accompagnant les innovations.

En cherchant, dans le développement des curricula, à assurer leur pertinence à la fois sur les plans local, national et international.

✘ Les méthodes

En privilégiant les méthodes actives d'apprentissage et le travail en équipe.

En favorisant un développement complet et équilibré de la personnalité préparant l'individu à la pratique d'une citoyenneté active et ouverte sur le monde.

✘ Les enseignants

En facilitant une réelle participation des enseignants à la prise de décision au sein de l'établissement, à travers la formation et d'autres moyens.

En améliorant la formation des enseignants afin qu'ils puissent développer chez les élèves des comportements orientés vers des valeurs de solidarité et de tolérance, de manière à les préparer à prévenir et à résoudre pacifiquement les conflits ainsi qu'à respecter la diversité culturelle. En faisant évoluer la relation entre enseignant et élève, compte tenu de l'évolution de la société.

En améliorant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la formation des enseignants et dans la pratique de la classe.

✘ La vie quotidienne dans les établissements scolaires

En créant à l'école un climat de tolérance et de respect favorisant le développement d'une culture démocratique.

En offrant un mode de fonctionnement de l'école qui stimule la participation des élèves à la prise de décision.

En proposant une définition partagée des projets et des activités d'apprentissage :

✘ La recherche en éducation

En développant des recherches qui clarifient le concept d'Apprendre à vivre ensemble et ses répercussions sur les politiques et les pratiques éducatives.

En promouvant les recherches sur l'évolution des contenus et les méthodologies relatives à Apprendre à vivre ensemble.

En stimulant la réalisation d'études comparatives à mettre en œuvre dans un cadre sous-régional, régional et trans-régional.

19. Les partenariats

L'éducation n'étant pas la seule réponse au défi d'Apprendre à vivre ensemble, son amélioration exige l'engagement non seulement de l'école mais aussi celui de tous les acteurs concernés. Elle implique donc la mise en place ou le renforcement de véritables partenariats avec l'ensemble de la société: les enseignants, les collectivités publiques, les familles, le secteur de l'économie, les médias, les ONG, les autorités intellectuelles et spirituelles.

Les partenariats sont également nécessaires pour élargir l'accès aux technologies de l'information et de la communication et assurer leur utilisation efficace.

20. Apprendre à vivre ensemble requiert des politiques de développement de l'apprentissage tout au long de la vie qui commence dès la petite enfance.